

CCBA: le diagnostic du territoire et la Convention globale (CAF) présentés publiquement à Nogaro

Le 27 octobre 2022 à 18 h 30 à la salle d'animation



CCBA: le diagnostic du territoire et la Convention globale (CAF) présentés publiquement à Nogaro

Lors de la réunion du conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) du 10 octobre à Sorbets, Thomas Cantuel, chargé de mission Petite ville de demain par la municipalité de Nogaro et la CCBA, est venu présenter le diagnostic du territoire de la communauté de communes qu'il a réalisé. En voici les grandes lignes. Thomas Cantuel, chef de projet, est arrivé à Nogaro depuis un an. Il est titulaire d'un Master 2 « Ingénierie du développement des territoires » de l'Université de Toulouse.

Diagnostic

Le territoire est construit autour des axes routiers ; il a une bonne connexion avec les centres importants (« pôles de centralité »),

La population augmente de façon légère mais continue grâce à l'attractivité de Nogaro,

La population est de plus en plus âgée et isolée,

Il y a une forte tension locative ; des actions pertinentes sont portées par la CCBA depuis des années,

Il y a une hausse continue du chômage ,

Il y a une hausse continue de la précarité,

Le territoire est lié à l'agriculture,

La ressource en eau va venir à manquer,

Une économie touristique dépendant des infrastructures,

Une culture pas assez promue (« à mieux promouvoir »),

des équipements culturels importants,

Un gros travail de la CCBA sur l'enfance-jeunesse et la culture,

Des équipements sportifs pertinents, mais un manque important dans le domaine de la natation,

Améliorer les mobilités pour lutter contre l'isolement,

Une offre de santé à travailler, mais un vrai travail de la CCBA sur cette thématique,

Un commerce local à préserver et à développer.

Important : jeudi 27 octobre à 18 h 30 à la salle d'animation, la CCBA invite les habitants de son territoire à **une réunion publique** :

où Thomas Cantuel expliquera son diagnostic, répondra aux questions et donnera des informations sur les actions supplémentaires qu'il propose à la CCBA d'entreprendre

où la CCBA présentera son travail sur la « **Convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales** ».

Qu'est-ce qu'une Convention territoriale globale ? La CAF répond :

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la CAF, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

l'accompagnement en ingénierie avec des conseils dédiés

des financements adaptés et simplifiés

des mesures dévaluation de l'effet de chaque action.

Un comité de pilotage commun permet de suivre le plan d'action prévu pour 5 ans.

Contrat d'apprentissage : développement économique de la CCBA

L'étudiante Justine Brisse a effectué, dans le cadre de son Master 1 « gestion des territoires et développement local » un diagnostic auprès des entreprises du territoire d'avril à août 2022, pour connaître les besoins et les freins qu'elles rencontrent.

La décision est prise de proposer un contrat d'apprentissage en alternance à cette étudiante dans le cadre de son Master 2, pour qu'elle joue le rôle de cellule économique qui réponde auxdits besoins et freins.

Investissements prévus par la CCBA pour le bâtiment enfance-jeunesse

Lors de la réunion du 10 octobre de la CCBA, le coût des travaux a été prévu à 1 321 500 euros HT auxquels ont été ajoutés une provision pour variation de prix et des frais divers qui aboutissent au total de 1 506 500 euros HT.

Christian Peyret, maire de Nogaro, intervient pour dire qu'il faut plutôt s'attendre à une opération de 1 800 000 euros HT.

Habitat

Le cabinet Urbanis a été choisi par la CCBA pour effectuer une étude « habitat ».

N.B. - Sur la photo du haut de page : Jean Duclavé (vice président), Patricia Galabert (vice présidente) et Vincent Gouanelle (président de la CCBA).



Éric Artigole, (Vice-président), Pierre Cazères (vice-président) et Bernard Hamel (vice-président)



Les conseillers de Nogaro à la CCBA



Conseillers délégués du Houga et de Manciet



Josiane Ortega (Caupenne-d'Armagnac), Jean-Marie Mengelle (Bétous) et Jean-Marie Verrier (Arblade-le-haut)